


Résidence en tiers-lieu

Appel à candidatures

ARTIS, projet du lab pour les professionnels du spectacle vivant, en partenariat avec Innovation Crunch Lab (l'OpenLab de l'Université Technologique Belfort Montbéliard), et avec le soutien de la région Bourgogne-Franche-Comté, propose d'accueillir deux équipes artistiques en résidence de prototypage d'un projet de création dans le champ du spectacle vivant et des nouvelles technologies.

Vous êtes une équipe artistique, un collectif, et vous souhaitez convoquer les nouvelles technologies dans votre pratique artistique et plus précisément dans votre prochaine création ?

Cette résidence vous propose de vous accompagner dans la conception et le prototypage de votre idée, c'est-à-dire avant même de passer à la phase de résidence de création. Le prototypage est la démarche qui consiste à réaliser un prototype. Ce prototype est un exemplaire incomplet et non définitif de ce que pourra être votre production finale.



Ces résidences, d'une durée de **deux semaines** au total, prendront place dans les locaux du Crunch Lab, implanté sur le site de Techn'hom de Belfort et plus particulièrement au sein de l'UTBM.

<http://crunchlab.utbm.fr>

Description de l'appel à candidatures

Cet appel s'adresse principalement aux équipes artistiques professionnelles de la région Bourgogne-Franche-Comté, mais reste ouvert à des candidatures extérieures. Sur les deux projets qui seront retenus dans le cadre de cet appel, un sera nécessairement issu de la région Bourgogne-Franche-Comté. Les équipes artistiques candidates doivent relever du champ du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, spectacle de rue, marionnettes, cirque, etc).

Pour candidater, chaque équipe artistique doit se situer au démarrage d'une démarche de création, cherchant à se confronter à de nouvelles expérimentations, à innover dans sa pratique artistique au travers des nouvelles technologies et à questionner son rapport à celles-ci.

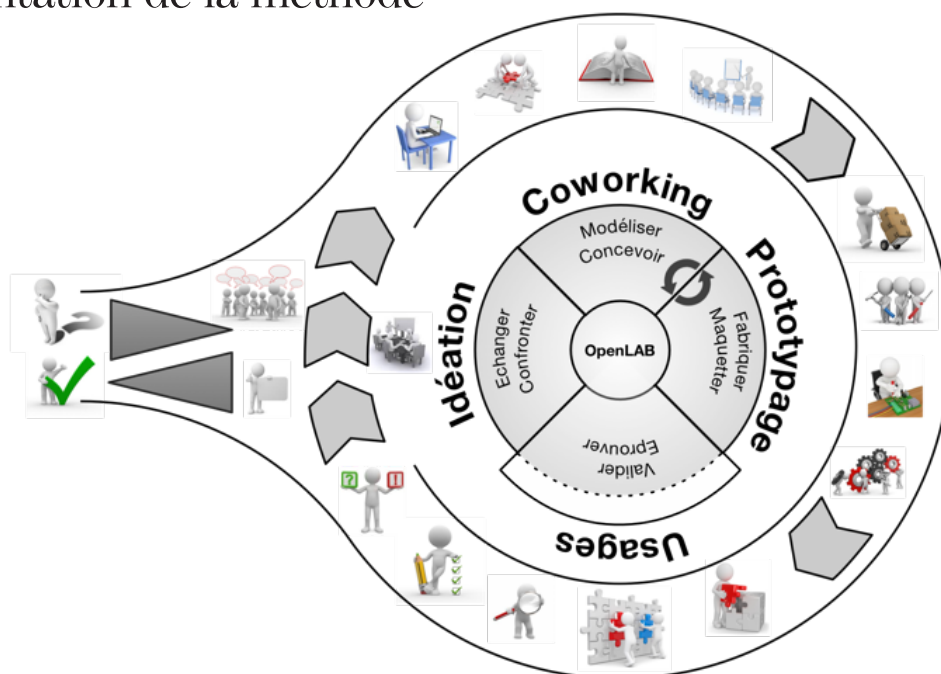
Objectifs

Quatre objectifs principaux ont été définis pour cette résidence :

- 1** Proposer aux deux équipes artistiques un ensemble d'activités leur montrant le champ des possibles en matière d'usage des nouvelles technologies (technologies numériques, machines-outils généralement présents dans les Fablabs).
- 2** Accompagner ces équipes dans l'utilisation des outils proposés et dans le prototypage de leur projet, c'est-à-dire jusqu'à la matérialisation de leurs idées.
- 3** Évaluer avec les équipes artistiques la faisabilité et le potentiel de chacun des deux projets,
- 4** Soutenir les équipes artistiques et leurs projets par une mise en réseau avec d'autres lieux ou d'autres compétences



Présentation de la méthode



Comme le montre le schéma ci-contre, le Crunch Lab propose dans le cadre de son fonctionnement, une démarche itérative, c'est-à-dire qui est faite et répétée plusieurs fois afin qu'à la sortie des deux semaines de résidence, le projet de création soit conforté. Cette démarche est basée sur 4 étapes :

L'idéation

Cette étape vise dans un premier temps à confronter les idées, les concepts et les expertises afin de reformuler la demande si nécessaire et à identifier des pistes de solutions.

La conception en espace de coworking

Cette étape de conception vise à préparer l'étape suivante, mais sa particularité est qu'elle se déroule en coworking. C'est-à-dire dans un espace partagé où sont présentes d'autres compétences, ce qui facilite les échanges et, tout en respectant les contraintes potentielles de confidentialité, permet d'obtenir du conseil rapidement.

Le prototypage

C'est le cœur de la démarche : obtenir rapidement, une matérialisation de l'idée, du concept ou du produit afin de pouvoir passer à l'étape suivante. Si cette matérialisation n'est pas possible, au lieu de passer à l'étape suivante, retour à l'étape précédente pour corriger et affiner la conception et ainsi pouvoir prototyper.

La validation par l'usage

Cette étape est décisive. Elle permet de valider ou non les idées, et éventuellement de réorienter les développements, parfois même, de changer les objectifs. Même si le produit est potentiellement éloigné de sa forme finale. On parle ici d'usage de l'artiste sur le plateau, ou encore de l'usage du public dans le cadre d'un projet artistique participatif.

Enfin, la philosophie de l'Innovation Crunch Lab est également d'être facilitateur de rencontre. Ainsi, toujours dans le respect des éventuelles contraintes de confidentialité, différents laboratoires et/ou services de l'UTBM pourront être consultés ou impliqués dans l'étude en fonction de leurs domaines d'expertises. Il peut en être de même avec les autres usagers et même d'autres structures partenaires.

Description des activités - résidences

Adhésion au Crunch Lab

Une adhésion d'une année à la date de début de la résidence est offerte à chaque résident lui permettant ainsi de poursuivre d'éventuels projets après la semaine de résidence.

Ateliers d'initiation

Initiation aux méthodes de créativité et exercice d'idéation

Une demi-journée sera consacrée à la présentation et la mise en pratique de méthodes de créativité comme le Design Thinking.

Ateliers Découverte : Au cours du séjour, 2 ateliers Découverte seront proposés. Ces ateliers d'une durée approximative d'une demi-journée, porteront sur : 1/ la création d'objets, de la CAO (conception assistée par ordinateur) à la matérialisation ; et 2/ Introduction au prototypage électronique avec Arduino (carte électronique permettant de concevoir rapidement et facilement des prototypes).

Formation

Accompagnement tout au long de la semaine de résidence.

Un membre de l'équipe du Crunch Lab, en charge de l'accueil des usagers, sera présent et pourra apporter son soutien, afin de répondre aux questions, aider à la mise en œuvre d'un projet, d'une idée, manipuler les machines, etc.

Formation à l'usage des machines : En début de séjour, 4 formations courtes seront proposées afin d'apporter les compétences minimums pour l'usage de certaines machines : les découpes laser, les imprimantes 3D, la brodeuse numérique, les machines d'impression tous supports. Une fois ces formations dispensées, sur validation du FabManager, les résidents pourront utiliser les machines en totale autonomie.

Mise à disposition

Sauf dans le cadre des formations, chaque résident accueilli disposera d'un crédit d'une valeur de 150 €. Ce budget pourra servir à l'acquisition de matières, l'utilisation d'outils- machines, la réalisation de maquettes, etc. pendant la période de résidence.

L'ensemble des espaces, des moyens ou des outils du CrunchLab est à la disposition des résidents : écran tactile, paperboard, postes informatiques, bureaux, salle de réunion. Sous réserve de disponibilité, certains moyens de l'UTBM seront également accessibles (des coûts additionnels sont possibles).

Prise en charge financière

L'hébergement à Belfort et les repas sur place seront pris en charge sur la durée des 2 semaines de résidences, pour un maximum de 3 personnes par équipe artistique. Cette prise en charge ne concerne que les équipes artistiques ayant leur siège social en région Bourgogne-Franche-Comté.

Les salaires ne sont pas pris en charge dans le cadre de la résidence. Tous les frais supplémentaires seront à la charge des équipes artistiques.

Calendrier

1^{ère} semaine de résidence :
du 6 au 10 janvier 2020

2^{ème} semaine de résidence :
du 16 au 20 mars 2020



Dossier de Candidature

- Présentation des membres de l'équipe artistique, de ses travaux artistiques, de son rapport aux nouvelles technologies et de leur usage à des fins de création.
- Présentation d'une note d'intention sur un processus de création artistique : enjeux artistiques, enjeux technologiques
- Budget prévisionnel du projet de création

Processus et critères de sélection

Le processus de sélection des projets est géré par un comité composé d'experts des champs culturel, technologique et scientifique, membres du lab, de l'UTBM. Les projets seront notamment sélectionnés selon les critères suivants :

- L'originalité de l'intention artistique
- La pertinence de l'imbrication des nouvelles technologies dans le processus de création artistique.
- Son caractère réaliste sur les aspects techniques, financiers et temporels.
- La disponibilité des équipes artistiques sur les deux semaines bloquées pour les résidences

Propriété intellectuelle

Les résidents demeurent propriétaires de toutes leurs connaissances antérieures ainsi que de toutes les connaissances qu'ils pourraient acquérir pendant le séjour. Cependant, s'ils venaient à collaborer avec des étudiants, ces derniers n'étant sous contrat ni avec le résident, ni avec l'UTBM, les étudiants restent propriétaire des idées qu'ils pourraient apporter. Un accord peut tout à fait être établi entre les étudiants et le résident, Toutefois, l'établissement n'étant pas en droit de les obliger à céder ces droits au profit du résident ou de n'importe qu'elles autres structures.

// 6

Contact

Gaël Blanchard, chargé des coopérations et des actions innovantes pour le lab

gblanchard@le-lab.info
03 80 68 26 08
<https://www.le-lab.info>

Date limite

Les candidatures sont à envoyer avant le

20 novembre 2019